



Nouméa le 02 juillet 2012

Direction de l'Environnement
Province Sud
M Le Directeur
BP 3718
98846 Nouméa CEDEX

PROVINCE SUD	ARRIVÉE 04 JUIL. 2012						
Direction de l'environnement	N° 23422						
	Dir.	CM jur.	CM EDT	CM cyné.	SAF	SPPR	SCB SAPA
AFFECTE						✓	
COPIE							
OBSERVATIONS	6/02 9/1 → BSI → PH						

Objet : Transmission de la fiche « incident » G-04-2012 concernant un départ de feu dans une benne

N/Réf. : 120702A APK/APK

Monsieur le Directeur,

Veillez trouver ci-joint, la fiche « incident » citée en objet. Cet incident est à ce jour considéré comme clos et sans impact.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Monsieur, nos cordiales salutations.

P.J. : Fiche incident G-04-2012

COPIE : SIGN

CALEDONIENNE DE SERVICES PUBLICS

C.S.P

Rapport d'incident N° G-04-2012

En date du 07/06/2012

Nature :

Départ de feu dans une benne de la société VIVA ENVIRONNEMENT le 07/06/2012 dans la soirée.

Actions :

- Appel des pompiers de Païta vers 19h30
- Intervention des pompiers vers 20h00
- Extinction du sinistre en quelques minutes à l'aide des moyens externes (lance incendie du camion pompier)
- Surveillance de la benne toute la nuit par les rondiers de la sécurité
- Vidage de la benne au quai de déchargement du casier B2 le lendemain matin
- Vérification visuelle d'absence de départ de feu dans les déchets vidés
- Régalage et compactage des déchets vidés

Causes et circonstances de l'incident :

De retour de la collecte des déchets ménagers de la commune de Bourail, le camion de la société VIVA ENVIRONNEMENT s'est présenté vers 18h10 à l'entrée du site de Gadji avec deux bennes pleines. Le camion s'est garé avec les bennes sur la plateforme technique du QAV et le chauffeur est ressorti avec son véhicule personnel quelques minutes plus tard. Vers 19h30 les agents de la sécurité qui effectuaient leur ronde, ont remarqué de la fumée qui s'échappait du dessus d'une des deux bennes. Après avoir constaté que la benne était chaude au toucher ils ont immédiatement alertés les pompiers. Les pompiers sont arrivés vers 20h00 et sont intervenus avec leur lance incendie.

Solutions envisagées pour éviter le renouvellement de l'incident

- Rappel sur l'Interdiction de stockage de bennes pleines sur site.
- La société VIVA ENVIRONNEMENT ainsi que tout autre client ne sera plus autorisé à accéder sur site avec des bennes pleines en dehors des heures d'ouverture (6h00-18h00).

Impact éventuel sur l'environnement :

- Aucun